

La procuration

Si elle est établie sous forme SSP	Article 4 du tarif
Procuration en brevet	5/7 UV - l'acte original est remis au requérant. Le notaire conserve une copie simple dite "Fausse minute".
Procuration en minute	= 7 UV - l'acte original est conservé par l'étude. Une copie authentique est remise au client.

Exemple : procuration en brevet par Mr Lucien JACKY donnant pouvoir à Mme HINC pour la vente de son appartement, acte établi sur 3 pages.

Solution proposée

Libellé	Base ou Quantité	Unité de valeur (1)	Prix unitaire	Etude	Débours (2)	Trésor public
Emoluments fixes : TI_72 Procuration - JACKY	*	1	5,00	5,11	25,55	
Emoluments de formalités : TII_06 Copies numérisées	*	3	0,05	5,11	0,77	
Droit d'enregistrement : Droit d'enregistrement sur état - JACKY						25,00
<p>Ce support a été conçu à l'origine pour nos amis Réunionnais. (Session de taxe Chambre des Notaires de SAINT DENIS DE LA REUNION en mars 2010). Différences avec la métropole : le taux de TVA 8,50 % au lieu de 19,60 % et les émoluments et honoraires multipliés par 1,4 (l'UV également 5,11 au lieu de 3,65). Le principe de la taxe reste identique, la perception des taxes du trésor également. La Société France Auxilium Formations tient à avertir les personnes ayant téléchargé cette fiche, que les énoncés et actes servant de support aux fiches mises gratuitement en ligne, ne sont en aucun cas tirés de faits réels et que de ce fait, si une personne ou un groupe de personnes venaient à s'identifier à un ou plusieurs thèmes issus de ces fiches, cela ne seraient que pure coïncidence.</p> <p>La Société France Auxilium Formations tient à préciser que les solutions aux exemples de taxes mises en ligne, ne sont qu'une suggestion réaliste pouvant servir de support, mais qu'en aucun cas ces solutions ne sauraient remplacer l'analyse d'un acte et la connaissance du tarif des notaires au fin d'une juste taxation.</p> <p>Ces supports sont entièrement distribuables.</p>						
					26,32	25,00
					26,32	
Montant non soumis à TVA						25,00 E
Montant soumis à TVA						26,32 E
Montant TVA à 8,50%						2,24 E
					Montant total	53,56 E
					Soit en Francs	351,33 F

Exemple : procuration générale en minute par Mr Lucien JACKY donnant pouvoir à Mme HINC, acte établi sur 8 pages. L'étude a demandé préalablement les états civils.

Solution proposée

Libellé	Base ou Quantité	Unité de valeur (1)	Prix unitaire	Etude	Débours (2)	Trésor public
Emoluments fixes : TI_72 PROCURATION EN MINUTE - JACKY	*	1	7,00	5,11	35,77	
Emoluments de formalités : TII_01 Acte de l'état civil - JACKY	*	1	3,00	5,11	15,33	
TII_06 Copies authentiques - JACKY	*	8	0,30	5,11	12,26	
TII_06 Copies numérisées	*	8	0,05	5,11	2,04	
Droit d'enregistrement : Droit d'enregistrement sur état - JACKY						25,00
				65,40		25,00
				Dont soumis à TVA	65,40	
Montant non soumis à TVA		25,00 E		Montant total		95,96 E
Montant soumis à TVA		65,40 E		Soit en Francs		629,46 F
Montant TVA à 8,50%		5,56 E				

Ce qu'il faut retenir :
L'émolument est celui du Tableau I, n°72.
L'acte est enregistré sur état à 25 €.